



HAL
open science

Master Sciences du territoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences du territoire. 2010, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02041104

HAL Id: hceres-02041104

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041104v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 2 – Pierre Mendès France

Demande n° S3110053847

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences du territoire

Présentation de la mention

Cette mention centrée sur le territoire prépare à son analyse dans l'ensemble de ses dimensions, réunissant les apports de deux domaines: « Homme, technologies et sociétés » et « Sciences humaines et sociales ». Pour cette raison, l'université Pierre Mendès-France Grenoble 2 (UPMF), plus orientée vers les sciences humaines, s'est associée avec l'université Joseph Fourier Grenoble 1 (UJF), plus orientée vers les sciences dures et avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble.

La mention s'organise en huit spécialités correspondant à des débouchés professionnels distincts:

- Urbanisme et projet urbain (UPU).
- Urbanisme, habitat et coopération internationale (UHCI).
- Design urbain (DU).
- Economie territoriale et développement (ETD).
- Ingénierie du développement territorial (IDT).
- Systèmes territoriaux, aide à la décision, environnement ; diagnostic et dynamiques environnementales (STADE-DDE).
- Innovation et territoire (IT).
- Maîtrise d'ouvrage et management du patrimoine bâti (MOBAT).

Un tronc commun (20% de la formation) permet d'acculturer les étudiants issus de diplômes divers aux outils et techniques de l'analyse territoriale. La spécialisation (80% de la formation) permet de préciser les profils professionnels. Les spécialités permettent également de s'orienter vers la recherche ou vers la pratique professionnelle, auquel cas les mises en situation sont nombreuses.

Avis condensé

• Avis global :

Le choix de la mention « Sciences du territoire » associant des spécialités consacrées à différents « métiers du territoire » issues des sciences sociales et des sciences de la terre est un choix pertinent. Ce choix est cohérent avec la politique de formation de l'établissement, concrétisée par la construction d'un site spécifique, la cité des territoires.

La formation peut s'appuyer sur les ressources de deux universités et de l'Ecole d'architecture qui lui apportent un gisement d'enseignants de qualité et un excellent adossement à la recherche très développée sur ce thème en Rhône-Alpes. Enfin, la formation s'appuie sur un solide réseau de partenaires socio-professionnels, notamment autour de l'Institut d'urbanisme de Grenoble.

La variété et la différenciation entre les métiers du territoire fonde la répartition entre les spécialités, qui disposent d'une grande autonomie de fonctionnement. Cependant, le nombre des spécialités proposées peut



apparaître excessif et leur situation est hétérogène au regard du nombre d'étudiants et d'enseignants, de professionnalisation des enseignements et de l'insertion professionnelle des diplômés.

- Points forts :
 - La présence de spécialités reconnues et d'excellent niveau.
 - La professionnalisation de la formation et l'insertion professionnelle des diplômés.
 - Un très bon adossement à la recherche.

- Point faible :
 - La présence de deux spécialités susceptibles de se faire concurrence (ETD/IDT) et d'une spécialité dont le projet n'est pas précisément défini (DU).

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

La mention dispose de formations d'excellence. Cependant, elle gagnerait à clarifier son offre de formation (8 spécialités demandées, dont deux sur un champ très proche) et à s'assurer que les créations de spécialités demandées correspondent à des projets suffisamment avancés.

D'autre part, certains éléments pourraient être menés en commun, comme le suivi des diplômés et les évaluations afin de permettre aux spécialités qui ne disposent pas de tels dispositifs de bénéficier de l'expérience de celles qui sont déjà très avancées en la matière.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

L'objectif scientifique est de réaliser l'interface entre les différentes disciplines concourant à l'étude du territoire.

Au travers de ses spécialités, la mention forme les étudiants à un ensemble large de professions de la palette des métiers du territoire :

- Urbanisme, projet urbain et planification.
- Aménagement, développement territorial.
- Coopération internationale.
- Gestion de l'environnement et des risques.
- Système d'information géographique (SIG), diagnostic et observation territoriale.
- Management de la construction.

Les débouchés mentionnés sont réels. Cependant, ils sont clairement gérés au niveau des spécialités et le degré de professionnalisation varie d'une spécialité à l'autre.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention « Sciences du territoire » s'inscrit clairement dans la politique de formation de l'établissement, concrétisée par la construction d'un site spécifique, la cité des territoires. Le master est alimenté, à l'aval, par la licence « Géographie et aménagement » proposée à la cité des territoires. Réunissant l'ensemble des spécialités de son domaine, il n'est pas en concurrence avec d'autres formations.

Le master dispose d'un adossement à la recherche solide sur des laboratoires de grande qualité: principalement l'UMR PACTE et, de manière secondaire, à des laboratoires des universités co-habilités (UMR 5564 Laboratoire d'étude des transferts en hydrologie et environnement, UMR 6012 Etude des structures des processus d'adaptation et des changements de l'espace, UMR 5204 Environnements dynamiques territoires de montagne, UMR 560 Environnement ville société, MINEFI SITE) et de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (cratère, Métiers de l'histoire).



La professionnalisation des enseignements peut atteindre un niveau très élevé avec des stages de longue durée et la réalisation d'ateliers, travaux collectifs tutorés répondant à des commandes réelles. L'interface avec le monde professionnel est gérée au niveau des spécialités. Certaines ont su construire un réseau de partenaires solide (collectivités territoriales, agences d'urbanisme, bureaux d'études privés, sociétés d'économie mixte et offices publics de l'habitat, promoteurs privés, ONG, etc). Deux spécialités (UPU, UHCI) offrant en deuxième année une formation d'apprentissage en alternance entre le milieu professionnel et l'université. En revanche, d'autres spécialités ne bénéficient pas d'une inscription comparable dans le milieu professionnel. La situation est donc hétérogène.

Certaines spécialités ont su développer une véritable ouverture à l'international : ateliers internationaux en collaboration avec d'autres universités européennes (spécialité UPU), cursus de formation labellisé Erasmus mundus (UHCI).

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La formation comprend un tronc commun (20% du volume de la formation pour l'ensemble du master) et une majorité d'enseignements menés au sein des spécialités. Des mutualisations plus ponctuelles ont lieu « à la carte » (ouverture d'un cours à plusieurs spécialités). Chaque spécialité gère sa politique de stages, allant des formules classiques à des montages très professionnalisants (stages longs, formation en alternance pour UPU et UHCI). Le portage des spécialités est assuré séparément par chaque université co-habituée : à l'UJF (IDT, STADE-DDE, MOBAT, IT) ou à l'UPMF (UPU, UHCI, ETD, DU).

L'enseignement est porté par une équipe pédagogique de qualité. A l'UPMF, l'équipe universitaire (4PR, 12MC-MA, 3 ATER/doctorant) est secondée par un réseau d'intervenants extérieurs professionnels développé (23 personnes) et provenant des diverses familles de métiers de l'urbanisme-aménagement. À l'UJF, l'équipe a un profil plus académique (10 PR, 22 MC, 1 PRAG), complétée par deux PAST. Un conseil de master associe les représentants des composantes impliquées dans le master. Les conseils de perfectionnement, modalités d'évaluations des étudiants et des enseignements, suivi des diplômés sont organisés au sein de chaque spécialité.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

L'effectif total de la mention (2009-2010) est de 196 étudiants de M1 et 246 étudiants de M2. Il recouvre de grandes inégalités entre spécialités, allant de 6 étudiants (M1 IDT) à 72 étudiants (M1 UPU). L'origine géographique des étudiants n'est donnée que pour l'UJF, où elle est majoritairement interne à l'université (60%) et à la région Rhône-Alpes (15%) nationaux (20%) et étrangers (5%) sont peu présents.

Les taux de réussite sont excellents pour UPU, UHCI et MOBAT, en M1 comme en M2 (de 96 à 100%). Il s'agit de spécialités dotées d'un processus d'orientation à l'entrée et d'un accompagnement des étudiants. Ces taux sont moins constants pour les autres spécialités (de 67 à 95%, avec une variabilité entre années). Le dossier ne présente pas le devenir des diplômés au niveau de la mention. Certaines spécialités le font, il convient donc de se référer à l'appréciation de chaque spécialité. Les procédures d'évaluation sont gérées au niveau des spécialités dans une très grande hétérogénéité.

Les prévisions pour le prochain quadriennal tablent sur une augmentation globale des effectifs étudiants, liée à l'ouverture d'une nouvelle spécialité (DU) et au report en M1 des étudiants de l'IUP (ce dernier, dont les étudiants accédaient directement en M2, a fermé en juin 2009).

Avis par spécialité

Urbanisme et projet urbain (UPU)

- Avis :

La spécialité forme des urbanistes spécialisés dans les démarches de projet urbain. La formation est interdisciplinaire et réalise un équilibre entre les enseignements théoriques et techniques. L'équipe enseignante, de qualité, associe universitaires et professionnels. Son point fort est sa professionnalisation très avancée, appuyée sur des mises en situation (stages de longue durée, place centrale des ateliers où les étudiants travaillent en groupes tutorés sur des commandes réelles passées par les partenaires extérieurs de l'Institut d'urbanisme de Grenoble). Formule originale, la seconde année s'effectue en alternance. L'IUG est conventionné pour les contrats d'apprentissage qui concernent une quinzaine d'étudiants par an. Les effectifs accueillis dans ce dispositif augmentent, témoignant de sa réussite auprès des étudiants et des employeurs. Pour autant, l'adossement à la recherche, à travers l'UMR Pacte, n'est pas négligé, les poursuites en doctorat (5 contrats CIFRE en cours) en témoignent.

- Points forts :

- Interdisciplinarité, équilibre théorie-pratique.
- Forte professionnalisation, avec un dispositif original de formation en alternance (apprentissage). La formation s'appuie sur un réseau développé de partenariats en région.
- La bonne insertion professionnelle des étudiants confirme l'efficacité du dispositif.
- Bon adossement à la recherche.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+

Urbanisme, habitat et coopération internationale (UHCI)

- Avis :

La spécialité a pour objectif de former des urbanistes capables de travailler dans un contexte international, notamment (mais pas uniquement) dans les pays du Sud. Cet objectif original dans le paysage français correspond à un champ professionnel en développement. La spécialité comprend un parcours « Urbano » labellisé Erasmus-mundus.

La structure des enseignements couvre bien la variété des compétences nécessaires. Les intervenants sont variés: universitaires français et étrangers, praticiens. Les stages, réalisés à l'étranger pour l'ensemble des étudiants d'origine française, se déroulent dans des administrations centrales, des collectivités locales, des agences des Nations-Unies et des ONG internationales ou locales.

Très professionnalisante (présence d'intervenants extérieurs, mises en situation), la spécialité insère bien ses diplômés sur le marché de l'emploi. La formation « à et par » la recherche est moins développée.

- Points forts :

- Forte professionnalisation et bonne insertion des étudiants.
- Adossement à un réseau de chercheurs français et internationaux.
- Ouverture à l'international (label Erasmus mundus).

- Points faibles :

- Formation « à et par » la recherche.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait utile de développer la formation « à et par » la recherche en tirant parti du fort potentiel que représente le réseau d'universités partenaires dans la cadre d'Erasmus mundus.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Design Urbain (DU)

- Avis :

La création de cette spécialité, organisée en partenariat avec l'ENSAG, est destinée à répondre aux architectes désireux d'acquérir une double compétence architecte-urbaniste.

Le dossier présenté ne permet pas d'évaluer le projet: après une présentation rapide des motivations pour créer la spécialité, il ne fournit aucune information sur les contenus, l'organisation ou le fonctionnement de cette spécialité future.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de veiller à la composition des dossiers transmis pour l'évaluation afin d'éviter de présenter des dossiers insuffisamment informatifs pour conduire l'évaluation.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : C

Economie territoriale et développement (ETD)

- Avis :

La spécialité se donne pour objectif de former de jeunes économistes à l'économie territoriale pour les préparer au métier d'agent de développement territorial. L'équipe enseignante se compose d'universitaires (économistes) et d'une dizaine d'intervenants extérieurs.

Le programme comprend un séminaire de spécialité, un « tronc commun » au parcours et des UE disciplinaires à choix restreint (dans une liste). La professionnalisation passe par un stage, mais le dossier fourni ne permet d'en apprécier ni la nature, ni la longueur, ni le caractère obligatoire ou facultatif et par des interventions « métiers » par des professionnels. Le dossier ne fournit pas suffisamment d'éléments pour apprécier le devenir des diplômés.

La relation de cette spécialité avec d'autres dans la mention pose question: d'une part, on constate un recouvrement avec la spécialité IDT en termes de débouchés (agent de développement). D'autre part, les enseignements nouvellement introduits dans la maquette (planification, projets de territoire) semblent faire doublon avec l'offre de la spécialité UPU.

- Point fort :

- Cohérence disciplinaire (économie spatiale).

- Points faibles :

- Professionnalisation insuffisante pour une spécialité à finalité professionnelle.
- Pas de renseignement sur le devenir des diplômés ou sur le taux de réussite.
- Concurrence avec la spécialité IDT.

- Recommandations pour l'établissement :

S'agissant d'une spécialité à finalité professionnelle, il conviendrait de renforcer les outils de professionnalisation des enseignements. Il serait utile de clarifier la relation entre les spécialités EDT et IDT qui forment à la même famille de métiers et risquent de se faire concurrence au sein d'une même mention. De même, il serait opportun d'envisager des mutualisations avec la spécialité UPU dans les domaines qui ressortent de sa compétence (planification, projet urbain, aménagement du territoire).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Ingénierie du développement territorial (IDT)

- Avis :

La spécialité a pour objectif de former des agents de développement territoriaux/chargés de mission, un débouché auquel elle prépare bien les étudiants grâce à une formation interdisciplinaire équilibrant théorie et pratique. Elle se décline en trois parcours: IDT-stratégie, IDT-animation, IDT-géomatique. L'équipe enseignante associe des universitaires de l'UJF issus de différentes disciplines et des intervenants extérieurs professionnels invités. Des mutualisations pertinentes sont organisées avec la spécialité MOBAT.

La formation est très professionnalisante par ses ateliers, en partenariat avec des commanditaires extérieurs, ses deux stages obligatoires (10 semaines en fin de M1, 4 mois en fin de M2), ses conférences métiers mensuelles (« Mercredi IDT ») et par l'existence d'une junior entreprise. L'intégration professionnelle des étudiants est connue et satisfaisante. La formation «à et par » la recherche est moins développée.

- Points forts :

- Professionnalisation et insertion des étudiants.
- Très bon encadrement pédagogique.
- Auto-évaluation régulière (questionnaire étudiant géré sous sphynx).

- Point faible :

- Peu d'ouverture à l'international.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait utile de veiller à la promotion de la spécialité afin d'assurer une stabilité des effectifs, qui demeurent modestes (45-50 étudiants par niveau pour alimenter trois parcours) et ont connu un infléchissement entre 2006 et 2008. Clarifier la relation avec la spécialité ETD qui prépare aux mêmes débouchés.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Systemes territoriaux, aide à la décision environnement, diagnostic et dynamiques environnementales (STADE-DDE)

- Avis :

La spécialité se donne pour objectif de former : (1) d'une part aux métiers de l'ingénierie environnementale et territoriale et (2) d'autre part à la recherche. Le M1, assuré à l'Institut de géographie alpine, permet l'acquisition des connaissances de base et l'orientation des étudiants vers un parcours professionnel ou un parcours recherche. Un stage de trois mois est réalisé à la fin de la première année, soit en entreprise, soit dans une équipe de recherche. Le M2 est porté par un réseau d'établissements piloté par l'ENS-LSH de Lyon.

Le parcours recherche s'ouvre sur un stage de rentrée (épistémologie) et aboutit à la réalisation d'un mémoire de recherche lourd. Le parcours professionnel s'ouvre sur un stage de rentrée collectif (mise en situation professionnelle) et comprend au second semestre un stage en entreprise. Les aspects professionnalisants (master professionnel) sont essentiellement liés aux stages collectif et individuel. Le devenir des étudiants des années précédentes (EGEPM) n'est pas connu avec une précision suffisante.

- Points forts :

- Adossement à la recherche.
- Organisation cohérente des filières recherche et professionnelles.

- Points faibles :

- Professionnalisation des enseignements à développer.
- Les objectifs du parcours professionnel ne sont pas définis avec une précision suffisante.
- Manque de suivi de l'insertion des diplômés.



- Recommandations pour l'établissement :

La spécialité est issue du regroupement de deux spécialités pré-existantes : Systèmes territoriaux et développement durable, Aide à la décision, spécialité de recherche portée par le réseau ENS-LSH de Lyon et EGEPM, à finalité professionnelle, qui bénéficie d'un réseau de partenariats en région. La réorganisation entreprise apparaît judicieuse. Cependant, il serait utile de veiller à la promotion de la spécialité, les effectifs des années passées ayant été très modestes. D'autre part, il conviendrait de renforcer la professionnalisation des étudiants, notamment en allongeant le stage en entreprise. Il serait enfin souhaitable de mettre en place un instrument de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Maîtrise d'ouvrage et management du patrimoine bâti (MOBAT)

- Avis :

La spécialité se donne pour objectif de former des spécialistes de la maîtrise d'ouvrage. Elle fut l'une des premières dans ce champ en France. Aujourd'hui, elle s'est enrichie par la prise en compte de la problématique du changement climatique et du développement durable. Il s'agit d'un débouché professionnel bien ciblé et le taux élevé d'insertion des diplômés confirme son efficacité.

Le programme répond bien aux nécessités du métier ciblé. Les pratiques pédagogiques associent l'acquisition des connaissances à des mises en situation professionnelle dont la part dans l'ensemble des enseignements augmente d'un semestre à l'autre (25% des enseignements en M1, 50% des enseignements en M2). Un dossier d'agrément en vue de la mise en place de l'apprentissage à partir de la rentrée 2010 en cours de traitement par la région Rhône-Alpes. La formation à la recherche occupe une part plus modeste.

- Points forts :

- Interdisciplinarité, équilibre entre enseignements théoriques et techniques.
- Professionnalisation et insertion des étudiants.
- Auto-évaluation de la formation.

- Points faibles :

- Effectifs de M1 très modestes [7-13], effectifs M2 peu nombreux mais en progression [28-43].
- Formation « à et par » la recherche encore timide.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de soutenir cette spécialité afin de développer les effectifs de M1 et stabiliser les effectifs de M2. Développer l'ouverture internationale permettrait d'élargir encore les débouchés professionnels déjà très satisfaisants.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Innovation et territoire (IT)

- Avis :

La spécialité est une spécialité recherche. Après une année de M1 unique, le M2 se subdivise en deux orientations: 1. Innovation et territoires (Iter), 2. Tourisme, innovation et durabilité (TID). Elle est adossée à l'UMR PACTE et s'appuie sur un réseau de partenaires entreprises-collectivités-recherche développé dans la région grenobloise (Urban Lab). Son objectif est de comprendre les transformations des territoires liées à l'innovation. Le projet entend également innover sur le plan pédagogique en mettant en œuvre une « approche transversale et innovante qui convoque chercheurs, techniciens territoriaux, élus, entreprises, artistes et citoyens ».

IT transforme et renouvelle la spécialité « Villes, territoires, durabilité ». Le bilan de cette dernière présentait des taux de réussite faibles (de 35% à 59%) et ne disait rien du devenir des diplômés. Les mesures prises pour y remédier ne sont pas indiquées dans le projet présenté.



- Points forts :
 - Originalité pédagogique (modules en interface avec les acteurs du territoire, débouchant sur une restitution publique).
 - Adossement à la recherche.

- Points faibles :
 - Manque de clarté de la maquette présentée.
 - Faibles effectifs de la spécialité précédente (VTD) qui est passée d'une vingtaine à treize étudiants lors du dernier quadriennal. La spécialité dit vouloir accueillir une trentaine d'étudiants, mais n'indique pas comment elle va les attirer.
 - Faibles taux de réussite des années précédentes (de 35 à 59%).

- Recommandations pour l'établissement :

Cette spécialité est issue d'une transformation en profondeur d'une spécialité pré-existante. Cependant, le dossier comprend des ambiguïtés sur l'architecture de cette spécialité, elle-même subdivisée en deux « spécialités » dont l'une comprend un parcours spécifique. Il serait utile d'améliorer la lisibilité de la maquette afin de développer les effectifs étudiants jusqu'à présent modestes. De même, il conviendrait de mettre en place un suivi des étudiants ; un tel instrument pourrait être utile à l'identification des facteurs responsables des faibles taux de réussite.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B